

Sauvons le Climat

<http://www.sauvonsleclimat.org>

[contact@sauvonsleclimat.org](mailto:contact@sauvonsleclimat.org)

Le 19 février 2008

## Lettre ouverte à Hervé Kempf

Cher Monsieur Kempf,

Dans le numéro du « Monde » du 15 février, vous sembliez découvrir que les **éoliennes ne contribueront pas**, ou très peu, **à la réduction de nos émissions de CO2**. Nous sommes heureux que vous qui avez dénoncé à plusieurs reprises le retard de la France dans le développement de la production d'électricité renouvelable en veniez à vous poser de telles questions. Certes, si vous aviez porté la moindre attention aux communiqués de « Sauvons le Climat », dont vous êtes destinataire, le doute vous aurait effleuré beaucoup plus tôt puisque, dans **notre document du 5 janvier 2005**, intitulé « Contribution des éoliennes aux émissions de gaz carbonique », nous affirmions, précisément, qu'en France, **l'éolien ne réduirait que très peu les émissions de gaz carbonique**. De nombreux autres documents de notre site allaient dans le même sens tels ceux d'André Pellen du 9 avril 2006, de Pierre Bacher du 8 novembre 2006, de François Poizat du 12 décembre 2006, de Marcel Boiteux du 29 juin 2006. Le communiqué du 19 mars 2007 était intitulé « Sortir de l'illusion, les renouvelables ne peuvent pas remplacer le nucléaire ».

Dommage que vous n'estimiez pas utile de consulter le site de « Sauvons le Climat » de temps à autres. Cela vous aurait fait gagner du temps. **Votre notoriété aurait alors pu renforcer l'action de ceux qui se sont élevés contre la mise en place de la ruineuse obligation d'achat** dont la première conséquence a été la naissance d'un lobby très puissant réunissant tous les producteurs d'électricité éolienne au sein du Syndicat des Energies Renouvelables, adossé à un organisme d'état, l'ADEME. La présence et l'action de ce lobby rendront extrêmement difficile un retour à des pratiques respectueuses des droits des consommateurs d'électricité.

Vous auriez aussi pu trouver une **étude comparée des performances du Danemark et de la Suède** d'une part, de la France et de l'Allemagne d'autre part (document du 28 février 2007 par E.Huffer et H.Nifenecker), étude qui **montre que le développement des éoliennes ne conduit pas à de bonnes performances sur les émissions de CO2, au contraire**. Celles ci sont obtenues par l'usage de l'**hydroélectricité et du nucléaire**, n'en déplaise aux Greenpeace, WWF, RAC et consorts.

Dans votre deuxième article, vous abordez la question du chauffage électrique. Vous avez l'honnêteté de reconnaître que, dans le secteur de l'énergie, **les Français n'émettent que 2,63 tonnes de CO2 mais les Allemands 6,4**. **On aurait pu s'attendre à la conclusion qu'il faudrait que les Allemands reviennent au nucléaire ou bien qu'ils divisent par près de trois leur consommation d'énergie par rapport aux français**. Eh bien non, vous préférez, une fois encore, prêter l'oreille à vos amis anti-nucléaires d'« Agir pour l'environnement » qui colportent sans analyse critique des résultats non publiés d'une étude ADEME-RTE. Nous vous conseillons, une fois encore, de consulter notre site

où deux documents font justice des méthodes de calcul du contenu en CO2 du chauffage électrique, que ce soit la nouvelle version ADEME-RTE, mais aussi l'ancienne version ADEME-EDF. Vous pourrez trouver ces documents aux adresses :

<http://www.sauvonsleclimat.org/documents-pdf/Nif-chauffage.pdf?>

et

<http://www.sauvonsleclimat.org/documents-pdf/Bacher-chauffage.pdf>

Il ressort d'une étude sérieuse des séries horaires de production électrique de RTE que :

- **Les centrales à charbon et à gaz contribuent très peu à la gestion des pointes de consommation, contrairement à ce qu'on entend dire depuis quelque temps. C'est très largement la production hydroélectrique qui assume cette tâche**
- **Le chauffage électrique n'est pas à l'origine des pointes de consommation qui sont dues à l'activité économique entre 9 et 16h et à l'usage de la télévision de 21 à 23h.**

Pour conclure, nous sommes en accord sur le fait qu'une économie d'électricité de 5 à 10% permettrait de se passer du recours aux centrales à gaz et charbon actuelles, annulant pratiquement le contenu en CO2 du kWh produit en France. Alternativement, sans cet effort d'économie, la construction de 3 ou 4 EPR aurait le même effet. **Nous nous élevons depuis longtemps contre la construction de nouvelles centrales à charbon ou gaz, en absence de dispositifs opérationnels de captage-stockage du CO2.** Leur justification n'a rien à voir avec la gestion des pointes, mais plutôt avec la nécessité de permettre l'installation en France de producteurs d'électricité ne contrôlant pas la technologie nucléaire, capables de concurrencer EDF. **Nous osons espérer que vous nous appuierez dans ce combat.**

Pour "Sauvons le Climat"

Le président

H.Nifenecker

-- Association Sauvons Le Climat (S L C)